



Journée mondiale contre l'incinération des déchets et pour le « zero waste »

Paris le 8 novembre 2013 - L'édition 2013 de la journée mondiale contre l'incinération des déchets est placée sous le signe de la promotion des démarches « Zero Waste » (zéro déchets, zéro gaspillage) engagées par les collectivités. Cette journée est à l'initiative du **réseau international GAIA** (Global Alliance for Incinerator Alternatives) et s'inscrit cette année dans le mois d'action mondial contre l'énergie sale¹.

Le Cniid se joint à cette journée d'action pour dénoncer le lobbying fait autour de l'énergie issue de l'incinération en France, qui entreprend aujourd'hui de surfer sur la vague de l'économie circulaire pour redonner une nouvelle jeunesse à cette pratique polluante et à l'efficacité énergétique limitée. Rappelons que :

- La formule qui permet aux incinérateurs de prétendre au statut de « valorisation énergétique » est controversée au niveau européen depuis le début des débats sur la directive cadre de 2008 ;
- de nombreux incinérateurs qui prétendent faire de la valorisation énergétique contribuent en réalité autant à l'effet de serre qu'une centrale à gaz ou au fuel² ;
- si l'énergie issue de l'incinération bénéficie à 50% d'un statut « renouvelable » c'est uniquement grâce à la combustion de papier et carton, recyclables, et de déchets alimentaires, composés principalement d'eau et compostables, qui ne brûlent bien qu'en raison de la présence de plastiques ou de l'ajout ponctuel de carburants fossiles (gaz, fuel) ;
- l'absence de flexibilité des incinérateurs qui doivent, pour être rentables, être alimentés à quantité constante de déchets pendant toute leur durée de vie, rentre en concurrence directe avec la réduction des déchets, le réemploi, le tri à la source des déchets organiques et le recyclage.

La récupération de l'énergie issue de la combustion des déchets ne doit en aucun cas être un argument de maintien ou d'extension de capacités d'incinération qui n'auront plus d'utilité à court ou moyen terme. En phase de **transition vers une économie circulaire**, la mutualisation des capacités d'incinération et de stockage, dans le respect du principe de proximité, est la seule option pour garantir la mise en œuvre de politiques ambitieuses de réduction des déchets, de réemploi, de tri à la source des déchets organiques et de recyclage.

Signer la résolution de GAIA

Contact :

Delphine Lévi Alvarès

Chargée de mission « Incinération et mise en décharge »

delphine@cniid.org - 01 55 78 28 64

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement. Organisation indépendante, spécialisée dans la problématique des déchets municipaux, elle mène campagne en faveur d'une gestion écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source (en quantité et en toxicité) et au détournement de l'incinération et de la mise en décharge. Plus d'infos sur www.cniid.org

¹ [Télécharger le manifeste des ONG européennes](#)

² A kWh utile produit égal. Plus d'explications dans la présentation de Jean-François Patingre à l'occasion du colloque de l'ORDIF en 2009 « Déchets : sources d'énergie ? » : <http://bit.ly/nQnT54>

